

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
Commune de LA BASTIDE PRADINES

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° 2025_DE_009_TER

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	9
Date de la convocation : 03/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil municipal de la mairie), sous la présidence de YVES MALRIC.

Présents : YVES MALRIC, SERGE ARNAL, PHILIPPE VALDEYRON, ANNE MARIE MAILHE, MAGALI COMBY, JEAN PIERRE ROMIER, ANGELE BOUSQUET, JULIE CRISTOL épouse FRAISSE

Représentés : BASTIEN GIACOBBI représenté par YVES MALRIC

Absents et Excusés : FRANCOIS COMBY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, ANGELE BOUSQUET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - LA BASTIDE PRADINES 2025

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune LA BASTIDE PRADINES,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune LA BASTIDE PRADINES pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

2025_DE_009_TER

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025

072-211200225-2025_DE_009_TER-DE

AGEDI

En recettes à la somme de : 580 596,41

En dépenses à la somme de : 580 596,41

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	232 351,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	54 350
014	Atténuations de produits	300
023	Virement à la section d'investissement	80 623,66
042	Section à section	440
65	Autres charges de gestion courante	42 829,3
66	Charges financières	2 800,12
67	Charges spécifiques	500
68	Dot. aux amortissements et provisions	63
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		414 257,61

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	248 264,61
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	621

2025_DE

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

042-211200225-2025_DE_009_TER-DE

AGEDI

73	Impôts et taxes	19 382
731	Fiscalité locale	20 694
74	Dotations et participations	83 296
75	Autres produits de gestion courante	42 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		414 257,61

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	10 898.80
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	155 440
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		166 338,8

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	85 275,14
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	80 623.66
040	Section à section	440
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		166 338,8

ADOPTE A LA MAJORITE

Le Maire,
Yves MALRIC



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus

2025_DE_009_TER

Date de transmission de l'acte : 17/04/2025
Date de réception de l'AR : 17/04/2025
072-211200225-2025_DE_009_TER-DE
A G E D I

